

Jean-Christophe Becquet
2 chemin du Tivoli
04000 DIGNE-LES-BAINS

Digne-les-Bains,
jeudi 27 octobre 2016,

Objet : nouvelle organisation territoriale - opportunité de la migration vers une suite bureautique libre

Madame, Monsieur,

L'entrée en vigueur du nouveau schéma départemental de coopération intercommunale au 1^{er} janvier 2017 va confronter les collectivités à de nombreux défis pour la réorganisation des services. En matière de bureautique, il s'agira notamment de permettre à des agents équipés de logiciels différents, dans des versions multiples, avec des niveaux de compétences hétérogènes de partager et d'échanger simplement leurs fichiers.

Le logiciel libre apporte ici une solution simple et efficace grâce à la possibilité d'installer sur tous les postes et sans frais supplémentaires le même logiciel. Une telle migration, pour réussir nécessite un investissement dans l'accompagnement et la formation mais les expériences conduites à différentes échelles (*Médiathèque Intercommunale Asse Bléone Verdon, Ville de Fontaine, Gendarmerie nationale...*) prouvent **l'efficacité** et **l'intérêt financier** à moyen terme d'une telle démarche.

Faire le choix de Libreoffice, c'est : **investir dans l'humain** à travers la formation de vos agents par des acteurs locaux, adopter le format de fichiers *openDocument* préconisé par le Référentiel Général d'Interopérabilité, **sécuriser votre responsabilité juridique** liée à l'utilisation frauduleuse de logiciels propriétaires et pour finir, adopter un outil **pérenne, moderne** et **puissant**.

Restant à votre disposition pour toute précision que vous jugeriez utile, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Le directeur
Jean-Christophe Becquet